



Nature Québec

sensible à tous les milieux
www.naturequebec.org



La société civile et l'Annexe: Un point de vue de l'aval

- Présentation lors de la
conférence du Conseil des
maires des Grands-Lacs

Par **Harvey Mead**
le 26 mai 2005



Bienvenue à Québec: L'eau salée débute à l'Île

- **Les enjeux pour le développement énergétique durable**
 - Fourniture d'un service essentiel
 - ... dans le respect de l'environnement en réduisant les impacts au minimum
 - ... à un coût qui tienne compte des externalités
 - ... en permettant une activité économique qui bénéficie à la société à long terme

- **Une confusion inquiétante dans le document d'orientation du MRNFP**
 - On viserait une conciliation entre les dimensions sociales, environnementales et économiques
 - ... ce qui constituerait l'équivalent d'une dépense du capital plutôt que de l'intérêt

La question de la sécurité des approvisionnements

- **Un contexte planétaire qui exige des réductions de la consommation par les pays avancés**
 - Les pays en développement ne sont pas partenaires au Protocole de Kyoto
 - Et les pays développés ne peuvent arrêter les efforts de développement de ces pays
- **L'efficacité énergétique à grand déploiement devrait être incontournable**
 - Parce qu'elle constitue l'option préférée du développement durable / environnement – impacts minimaux
 - Parce qu'elle contribue au développement économique soutenu et bien réparti
 - Parce qu'elle réduit la demande et donc la dépendance
 - Parce qu'elles offrent des coûts moindres aux consommateurs-citoyens
- **L'agence d'efficacité énergétique ne peut être laissée pour compte**

La question de la sécurité des approvisionnements

■ Une situation préoccupante

- Dépendance énorme envers l'hydroélectricité, elle-même dépendante du climat
- Infrastructure économique extrêmement importante composée d'entreprises et d'individus spécialisés
- Croissance de la demande qui semble soutenue

■ Une occasion exceptionnelle

- La chance pour une transition structurée qui favorise en même temps la sécurité en exploitant le potentiel énorme pour le développement important d'un réseau éolien qui peut être jumelé très efficacement au réseau hydroélectrique

■ Un nouveau mandat d'envergure pour Hydro-Québec (et non pas pour le privé)

Efficacité énergétique

- **Une Agence d'efficacité énergétique ciblée comme prioritaire**
 - Coordonnateur des multiples intervenants gouvernementaux et autres
 - Concepteur de nouveaux programmes à toutes les échelles, en visant tous les secteurs
- **Pour l'efficacité énergétique**
 - Un plan national d'efficacité énergétique en retard de huit ans
 - Une gestion de la pointe comme élément clé
 - Une réduction de la demande globale

L'électricité éolienne

■ Pour répondre à la demande

- Un programme de 1000 MW/an d'éoliennes, sur plusieurs années
- Des emplois et des infrastructures à un prix tout à fait compétitif dans le monde d'aujourd'hui
- Une protection sécuritaire contre les aléas des prix des combustibles fossiles

■ Pour répondre aux occasions d'exportation

- 6000-7000 MW d'éoliennes installées en quelques années, correspondant à la capacité des lignes de transmission d'Hydro-Québec

■ Des suréquipements à envisager

- À partir d'un niveau de jumelage de peut-être 30 % de la capacité installée, une fois dépassée la capacité de transport d'environ 20 TWh

■ Coordonné et encadré par Hydro-Québec pour exploiter pleinement le jumelage

Le gaz comme alternatif, à l'encontre du développement durable

- Ailleurs en Amérique du Nord, dépendant du charbon ou du mazout, une option intéressante
- Au Québec, une contribution accrue et non nécessaire aux émissions de gaz à effet de serre
- Coûts récemment à la hausse, et de nouvelles pressions sur la demande également à la hausse
- Un combustible importé, non indigène
- Coup d'œil sur les usages :
 - Chauffage. Des coûts dans les milliards, et une réduction partielle des GES à un coût d'environ 400 \$ la tonne
 - Génération : d'énormes émissions de GES, alors que l'éolien est compétitif et plus intéressant
 - Industries : pétrochimie. Besoins et potentiel à démontrer.
 - Autre?

Les changements climatiques

- **Kyoto, seulement un premier pas**
- **Grâce à l'inertie, le Canada 20 % au dessus de 1990, plutôt que 6 % en dessous**
- **Introduction du gaz, suivi du modèle canadien pour plus tard :**
 - Implantation d'infrastructures polluantes pour des décennies
 - Élimination du concurrent, l'éolien, qui est sans émissions de GES
- **La chauffe :**
 - Électricité 100 % efficace (lorsque produite par hydro ou éolien)
 - Transition possible (parce que modulaire) vers la géothermie
 - Gaz et mazout : infrastructures productrices de GES pour des décennies

En résumé

- Agence d'efficacité énergétique et plan national d'efficacité énergétique long terme
- Hydro-Québec responsable de la nouvelle filière dominante, l'éolien, pour assurer le jumelage
- Retrait de la Loi 116 pour permettre la preuve de tout ceci devant la Régie
- Audience générique sur le gaz pour éviter une série d'audiences socialement déstabilisantes

Le défi

- **Hydro-Québec et ses sous-traitants nombreux, très spécialisés**
- **Hydro-québec responsable du développement de l'éolien**
- **Aucune raison justifiant la pénétration accrue de la filière du gaz**